

CONDITIONS D'ACCÈS :

- Vous êtes :  Une Association du territoire du Cubzaguais  
 Une Commune

Information importante : Concernant les associations, le prêt de véhicules 9 places est réservé à celles dont le siège social est situé sur le territoire de la Communauté de Communes du Cubzaguais. La priorité sera donnée aux associations qui s'inscrivent dans la politique associative de la collectivité. Les autres associations pourront prétendre à ce soutien, si les véhicules ne sont pas utilisés. Le prêt ne s'étend pas aux associations hors territoire. Les services de la Communauté de Communes restent les premiers utilisateurs de ces véhicules ! Tout prêt fera l'objet d'un conventionnement.

INFORMATIONS DU DEMANDEUR :

Nom de l'entité :

.....

Nom/Prénom du Président :

.....

Adresse du siège de l'association:

.....

Nom/Prénom de la personne en charge du suivi de dossier (si différente) :

.....

E-mail de contact :

.....

Téléphone de contact :

.....

VOTRE DEMANDE :

La collectivité peut mettre à disposition deux véhicules 9 places (8 passagers + un conducteur), en fonction de leur disponibilité.

> Véhicule souhaité :  Vivaro (Opel) -  Master (Renault)

Date du déplacement : .....

Période de prêt souhaitée : du ..... au : .....

Demande à renvoyer :  
par e-mail à  
[vie.associative@grand-cubzaguais.fr](mailto:vie.associative@grand-cubzaguais.fr)  
ou par voie postale au  
44 Rue Dantagnan, 33240 St-André-de-Cubzac  
Renseignements :  
05 77 55 59 76 (M. Nadal)

Fait à .....

Le ..... / ..... / .....

Signature

**CADRE RÉSERVÉ À LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES :**

Date de réception de la demande :

Avis :  Favorable  Défavorable

Notifié le

Transmis au service technique le :

Observations :